



INFORMATIONS VERNIER

Edité et mis en page par l'Administration municipale

Juin 1993

INFORMATION COMMUNALE

Informations Vernier

C'est le bulletin d'information édité par l'administration municipale, mais ouvert aux associations, aux sociétés (annonces, reportages, recherche de membres, etc.), aux entreprises et aux commerces («carte de visite» et publicité) et qu'on se le dise - aux individus («A vous de jouer» pour vos prises de position, vos souvenirs illustrés, etc.).

Depuis maintenant une année, ce bulletin connaît un rythme de parution mensuel. L'introduction de la publicité a permis de tripler le nombre de numéros sans augmenter le coût pour le contribuable. Le soutien des entreprises est un élément indispensable dans le concept choisi, mais l'équipe de rédaction compte beaucoup sur une participation croissante des sociétés et des habitants!

Chaque édition comporte une partie traitant d'un thème du mois, dont certains sont réguliers. Par exemple, janvier: le budget de l'année - juillet: le compte rendu administratif et financier de l'année précédente - août: la rentrée scolaire.

Une fois les derniers changements «digérés», d'autres innovations ne tarderont pas à être introduites...

Les buts principaux poursuivis sont les suivants:

- diffuser des informations officielles
- présenter le travail des autorités
- mieux faire connaître l'administration et les services publics
- rapprocher les quartiers, renforcer l'identité communale
- faire état de diverses activités et manifestations.

L'équipe actuelle est composée de M. BORGIS, responsable rédactionnel, M. HEHLEN, responsable PAO/ publicité/ production, Mlle MEX, saisie et tâches diverses, Mme BERNASCONI pour la relecture; la coordination est assurée par le conseiller administratif délégué à l'information, M. ISELI.

Pour finir, n'oublions pas de mentionner CONTACT INFO-VERNIER, une réunion informelle à laquelle l'équipe rédactionnelle invite une fois par semestre, tour à tour dans tous les quartiers de la commune: toute personne ou institution intéressées y trouve la possibilité d'exposer ses propositions et ses critiques, ainsi que d'y poser ses questions concernant l'information communale.



Monsieur Christophe ISELI, Maire

Sommaire

Index bleu :

Information communale

Index vert :

Nouvelles communales

Index rouge :

Entreprises, commerçants et artisans spécialisés à votre service, à proximité de votre domicile.

Prochain numéro : **16 juillet**

Condensé administratif et financier

Journal tiré à **14'000** exemplaires

Télévision de proximité et Infotexte

Les autorités verniolanes tiennent à ce que la commune soit câblée dans les meilleurs délais, afin que le télécâble puisse être utilisé pour diffuser deux nouveaux types d'informations à la quasi-totalité de la population:

- le télétexte de la région, **Infotexte Genève**
- Une télévision consacrée en bonne partie à tous les aspects de la vie dans les communes.

Depuis plusieurs années, un canal spécial de ce qui était Télécâble-Le Lignon et qui s'appellera dorénavant **Télévernier** diffuse des «pages» avec les fréquences radio/TV, d'autres renseignements sur le réseau et quelques informations locales (en ce moment, par exemple: l'ouverture du tennis d'Aire et de la piscine). Ce système ne peut guère contenir plus d'informations, car il est impossible d'accéder directement à l'écran voulu. **Télévernier** a l'intention de se relier à **TéléGenève** et d'offrir ainsi aux abonnés verniolans l'accès 24 h sur 24 à l'**Infotexte** (informations diverses au niveau canton, ville, communes, dont à moyen terme une trentaine de pages et sous-pages pour Vernier).

La naissance imminente de **Télémanie** avait été annoncée dans le numéro de février 1992 de notre bulletin. Il était prévu qu'elle «travaillera en étroite collaboration avec les communes et des groupes intéressés, ainsi que d'autres télévisions locales».

Si Canal 29, la TV de la cité des Avanchets, a trouvé son rythme de croisière avec une émission hebdomadaire, la réalisation de la TV des communes a été freinée par deux facteurs. La situation économique défavorable et un projet similaire, quoique plus «lourd», à l'étude en Ville de Genève. Vernier reste intéressée, mais sa situation financière ne lui permet pas de se lancer seule dans l'aventure. Nous espérons soit trouver un appui chez nos voisins meyrinois, éventuellement au Grand-Saconnex ou dans la périphérie de la rive gauche, soit pouvoir participer à ce qui se prépare en Ville.

Précisons une fois encore que cette télévision participerait étroitement aux événements et à la vie de notre commune et qu'elle serait aussi chargée de diverses productions vidéo.

TLC Vernier

Sur environ 12'000 logements dans la commune de Vernier, 6'376 ont souscrit un abonnement à la télévision par câble (56%).

Le problème principal provient de la crise économique actuelle qui a pour conséquence que de nombreux propriétaires d'immeubles n'ont pas souhaité investir les fonds nécessaires aux travaux de modification des immeubles pour permettre le raccordement au télé-réseau.

Un second problème est apparu : la réception directe par satellite pour laquelle, dans la plupart des cas, le locataire ou le propriétaire n'a pas déposé d'autorisation de construire.

Rappelons que ce système - dont l'investissement se situe entre Fr. 600.- et Fr. 2000.- - permet de recevoir des chaînes multiples, dont la moitié est

codée et l'intérêt pour l'autre moitié se situe entre 20 à 30 % de la population.

Les buts poursuivis par TLC Vernier :

Le raccordement, d'ici un à deux ans, sur la tête de TéléGenève afin d'uniformiser la diffusion des programmes, permettant ainsi une transmission régionale d'un programme local avec fenêtre pour chaque commune reliée, sans empêcher un programme local «infos» pour Vernier (Canal 29 ou autres).

La distribution de la norme SECAM en plus de la norme PAL, ce qui permettrait l'ouverture du marché de la PAY-TV en langue française, tels que les programmes de Canal+, Planète, Ciné-Cinéma, etc., avec une prise de contact avec les diffuseurs pour l'obtention de la représentation des décodeurs nécessaires afin d'ouvrir la capacité des bandes passantes sur notre télé-réseau.

Info-Câble

Le câble c'est :

S'ouvrir sur le monde - 25 programmes TV diffusés en français, allemand, italien, anglais, espagnol, portugais.

Le câble c'est :

La radio sans parasites - 23 programmes RADIO FM - 16 program. RADIO DIGITALE.

Le câble c'est :

Se divertir avec des images d'excellente qualité et un son irréprochable.

Le câble c'est :

Un coût fixe par mois.

Le câble c'est :

Une seule norme pour tous les programmes TV. De ce fait, des appareils plus simples, plus fiables, moins chers.

Le câble c'est :

Pas de mauvaise surprise financière due à la remise en état de l'antenne actuelle.

Le câble c'est :

Pas de demande d'autorisation pour la pose d'une antenne parabole.

Le câble c'est :

Voir l'avenir - Le télé-réseau de Vernier est conçu avec des techniques d'avant-garde : il permet une extension à 50 canaux TV et une utilisation interactive, par exemple : «Chaîne à pré-paiement, alarme, assistance médicale, lecture à distance de compteurs et des liaisons informatiques».

Mais ceci c'est pour après-demain, la loi sur la RADIO TV ne nous permet pas encore de vous offrir ce service.

Le câble c'est :

TELEVERNIER-
28, rue du Village -
1214 Vernier

Piscine du Lignon

Cours d'initiation à la plongée (baptême)



Le cours d'initiation à la plongée est organisé dans le cadre des activités sportives communales de Vernier, avec la collaboration du Centre de sports sous-marins de Genève et sous la responsabilité d'un moniteur FSSS 2 étoiles de l'association CMAS

Période : du 2 juin au 28 août

Horaire : mercredi de 8h30 à 10h
samedi de 8h30 à 10h

Durée de la leçon : 90 minutes

Condition obligatoire :
pas de contre-indication médicale pour la plongée

Age : dès 14 ans révolus
(signature du représentant légal)

Nombre de participants/leçon :
maximum 6 - minimum 3

Prix : Adultes Fr. 20.- / leçon
14 à 18 ans Fr. 15.- / leçon

Ces prix s'entendent :

- entrée piscine comprise
- équipement fourni sur place
- assurance-accident à la charge des participants

Paiement sur place le jour du cours

Inscriptions et renseignements dès le 12 mai

auprès des hôtesses-caissières de la piscine du Lignon

Du nouveau !

Toboggan



Jumping ball



Venez les essayer

Les batteries pour véhicules électriques routiers

Tiré d'un article signé Pierre SCHOLL

Déjà au début du siècle les ingénieurs se sont attelés au problème de la source d'énergie pour les véhicules électriques routiers.

En 1901, Monsieur Louis Krieger parcourt la distance de Paris à Châtellerauld représentant 307 km à une vitesse de 19 km/h. et ceci sans recharge. Ce beau résultat a cependant été obtenu avec un véhicule dont la batterie représentait plus de la moitié du poids du véhicule.

Depuis ces temps héroïques, où les voitures électriques étaient construites en quantité aussi importante que les véhicules à essence, l'élément qui a le moins évolué est la batterie. Même si, depuis le choc pétrolier de 1973, on assiste à un regain d'intérêt, les véhicules électriques ne représentent toujours qu'une infime partie du parc automobile et ceci parce que les consommateurs estiment, à tort ou à raison, que les batteries ne sont toujours pas assez performantes.

Actuellement, la presque totalité des véhicules électriques utilisent des batteries au plomb ou Nickel-Cadmium. Nous allons les décrire rapidement, ainsi que deux batteries sur lesquelles beaucoup d'espoir avait été fondé, à savoir la batterie Nickel-Fer et la batterie Sodium-Soufre.

La batterie au plomb

La batterie au plomb est actuellement la plus utilisée pour les véhicules électriques routiers et même si son énergie spécifique pour une décharge en une heure est de l'ordre de grandeur de 20 Wh/kg, elle est toujours la batterie offrant le meilleur rapport prix/performances.

La batterie Nickel-Cadmium

La batterie Nickel-Cadmium est celle qui donne pour l'instant la plus grande durée de vie, à savoir 10 ans pour des applications traction. Son bon com-

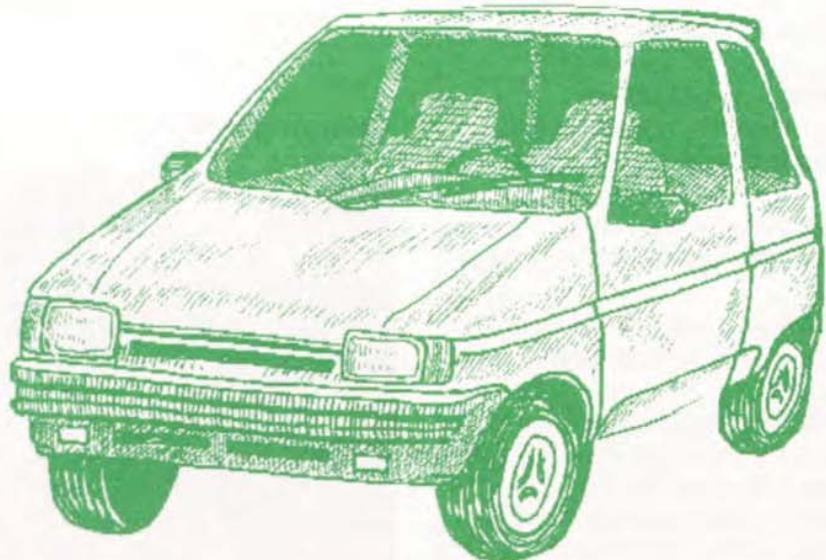
portement aux basses températures et sa tenue aux décharges profondes ne compensent cependant pas son prix très élevé.

La batterie Nickel-Fer

Ce type de batterie a fait l'objet d'importants développements, par exemple en France, où des performances réelles de 57 Wh/kg de batteries ont permis de réaliser des véhicules ayant une autonomie de plus de 100 km, ainsi que des durées de vie mesurées de plus de 1500 cycles. Par contre, les coûts de la batterie sont toujours incompatibles avec une application grand public.

Batterie Sodium-Soufre

Cette batterie équipe déjà des véhicules VW de démonstration dont certains roulent en Suisse, puisque ABB a fait circuler un véhicule VW de démonstration. Un véhicule Horlacher a traversé la Suisse sans effectuer de recharge et le prototype BMW a participé à des courses. Avec une capacité réelle de plus de 150 Wh/kg cette batterie est prometteuse, mais actuellement sa fiabilité est insuffisante, principalement à cause de la difficulté à la fabriquer.



341.18.91

LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE QUI RÉPONDRA À TOUS VOS BESOINS INFORMATIQUES 24 H SUR 24 H ET 7 JOURS SUR 7

NOUS SOMMES REVENDEURS OFFICIELS

- Rubans **ARMOR**
- Fournitures **IBM**
- Fournitures **H.P.**
- Imprimantes **BROTHER-OKI**
- Mobiliers **KARDEX**
- Chaises **Dauphin**

NOUS SOMMES EN MESURE DE VOUS LIVRER TOUS LES CONSOMMABLES POUR L'INFORMATIQUE DANS LA JOURNÉE

(Rubans informatiques et bureautiques, filtres disquettes, etc.)

MEDIAPLUS Accessoires et matériel informatique

DEPUIS 1888, AIDE LES FAMILLES EN DEUIL 24 H. SUR 24

A. MURITH S.A.

SALONS FUNÉRAIRES et ACCUEIL

Devis et Prix modérés

89, Bd de la Cluse
Genève - Téléphone **320 93 22**



ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Concessionnaire des Services Industriels (SIG) et de l'Entreprise des Télécommunications (PTT)

98, route de Vernier Tél. (022) 797 22 20
1219 Châtelaine Fax (022) 797 33 32

**BÂTIMENTS-FAÇADES
MARBRERIE-SCULPTURE**

ART FUNÉRAIRE
GRANITS
MARBRES
PIERRES

Projets Dessins
Devis sur demande

Jean-Jacques MELLO

Bureau :

20, rue des Moraines
1227 CAROUGE
Tél. 342 22 74 - Fax 342 77 71

Atelier :

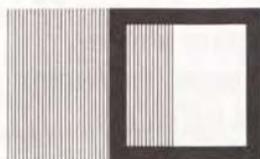
10, chemin des Carpières
1219 AÏRE
Tél. 796 25 10

GUISEPPE FURCOLO



8d, chemin Mouille-Galand
1214 Vernier
Téléphone 341 18 56

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien des jardins
Clôtures - Piscines



mangola+cie

Fabrique de FENÊTRES ISOLANTES

Économie d'ÉNERGIE

Isolations phonique et thermique garanties

Fondée en 1890

48, route du Bois-des-Frères - 1219 Aire (Genève) - Tél. (022) 796 61 11

Informations Vernier - annonces publicitaires

Annonce 1/4 de page

4 parutions: Fr. 270.- /numéro

Annonce 1/2 de page

4 parutions: Fr. 540.- /numéro

4ème page de couverture

Pleine page

4 parutions: Fr. 1200.- /numéro

Pour de plus amples
renseignements, contactez
Roland HEHLEN
Tél. 306 06 06

**Ce pavé est à votre
disposition pour vos
annonces publicitaires**

Prix : Fr. 100.-
(par numéro, pour 4 parutions)

Billet du Président du Conseil municipal

La «Présidence» a 30 ans

En 1963, le Grand Conseil modifia la loi sur l'administration des communes et institua un régime parlementaire respectant davantage la séparation des pouvoirs dans les communes de plus de 800 habitants.

Dès lors, ce n'est plus le maire en charge qui présiderait le Conseil municipal mais un membre de celui-ci, élu comme président.

Le 25 juin 1963, le Conseil municipal de Vernier a élu son premier président en la personne de M. W.-J. BOUVIER.

En 1972-1973, le Conseil a été présidé pour la première fois par une femme, Madame Julia VIRET, habitant à Aïre.

Dans la séance du 18 mai 1993, Monsieur Patrick LEUBA, premier vice-président, aurait dû être porté à la présidence pour la période 1993 - 1994. En raison de son engagement comme secrétaire

général de la Mairie dès le 1er janvier 1994, il démissionnera du Conseil municipal le 30 juin prochain. Pour ma part, j'ai regretté cette décision, car Monsieur LEUBA aurait été plus compétent que le doyen d'âge pour assumer la charge de président.

Néanmoins, je ferai tout mon possible pour mériter cet honneur et je m'efforcerai de faire preuve d'indépendance et d'impartialité pendant toutes les séances que je dirigerai (ainsi mon parti comptera-t-il une voix de moins pendant toute une année).



Le Président du Conseil municipal
Gustave JENNY

Sur le plan cantonal, nos partis sont déjà entrés en campagne et abordent les élections de cet automne avec une certaine appréhension. Je souhaite que «l'année des hannetons» ne soit pas une cause de perturbation lors des séances du Conseil municipal qui actuellement se déroulent dans la sérénité et le respect d'autrui.

Je forme le vœu que, lors de nos séances sous le toit de notre belle mairie de Vernier, nous sachions abandonner nos soucis cantonaux et travailler en toute quiétude pour le bien des habitants de notre commune. C'est la meilleure manière de prouver à nos électrices et électeurs que nous avons mérité leur choix.

Billet du Maire

Il y a deux mois, un citoyen m'a fait la remarque suivante: «Vous ne fichez rien dans ce Conseil administratif!» Le malentendu est suffisamment grand pour en faire le point de départ de ce billet.

En effet, l'exécutif communal a publié son **Programme de législature** dans "**Informations Vernier**" de novembre 1991. Ce programme était marqué de la volonté de s'attaquer aux problèmes de la récession, sans pour autant augmenter les impôts, sachant que cette mesure aurait aussi des répercussions négatives sur l'économie. Ce citoyen commet donc une erreur d'appréciation en cherchant à mesurer l'action de l'exécutif verniolan aux seules réalisations spectaculaires. Qui ne connaît pas la tentation de certains politiciens qui consiste à réaliser des projets «voyants», afin de plaire, ou simplement parce qu'ils y ont pris goût?

A Vernier, il serait par conséquent utile de comparer les résultats obtenus aux objectifs fixés, objectifs qui privilégient l'efficacité au détriment de la dépense de prestige.

A la mi-législature, nous constatons que :

- l'impôt communal n'a pas augmenté;
- la dette a baissé de quelques pour-cent, malgré la réalisation de divers projets de moyenne importance;
- le personnel est pratiquement resté stable, mais quelques réaffectations internes ont permis d'assumer les nouvelles tâches;
- des actions ont été menées à bien en faveur de nombreux chômeurs ou chômeurs en fin de droit (information, travail dans nos services);
- pour ce qui en est de l'implantation de nouvelles entreprises, le retard dû à la situation économique ne sera pas comblé de si vite;
- il nous reste à réfléchir à l'équipement collectif que nous voulons réaliser dans les années à venir. Une excellente occasion nous sera donnée dans le cadre de l'élaboration d'un plan financier quadriennal.

Après un sérieux coup de frein côté investissement, et après avoir fait subir une

cure d'amaigrissement au budget de fonctionnement, sans passer d'un extrême à l'autre pour autant, les autorités verniolanes vont proposer la réalisation de projets annoncés dans le programme de législature, à savoir un dépôt pour le service du feu et un grand projet polyvalent au Vieux-Lignon (+ ex-garage Shell). Si d'autres réalisations sont retardées, notamment en l'absence de besoins concrets, l'étude de la construction d'une piscine couverte au Lignon pourrait démarrer dès l'automne 93 si le Conseil municipal donne son accord.

Pourquoi un tel sujet dans un billet du Maire? La raison en est très simple. C'est parce que l'exécutif communal, souvent représenté par le Maire, tient à communiquer régulièrement ses intentions, ses actions et les résultats.

Le Maire
Christophe ISELI

Conseil municipal

Séance du mardi 18 mai

La séance est ouverte par M. Jean-Claude SEYDOUX (DC), président, et le législatif municipal procède, conformément à la loi sur les communes, à l'élection de son bureau qui sera, pour la législature 93-94, composé de la manière suivante :

Président: M. Gustave JENNY (L)

1er vice-président:

M. Jacques-Eric RICHARD (S)

2e vice-président:

M. André AMMANN (Pdt)

Secrétaire: M. Otto CADUFF (E)

Vice-secrétaire:

M. Georges BAECHLER (R)

Membres: M. Christophe DULEX (DC) - M. Charles BAUQUIS (HP)

Les membres de la Commission du «Mérite verniolan», de la Commission extraparlamentaire des nuisances de l'Aéroport et de la Commission ad hoc Jeunesse sont également désignés.

Après cette brève partie d'élections, les conseillers municipaux ont pris les délibérations suivantes :

Approbation, par 25 oui et 4 abstentions, du compte rendu financier de l'exercice 1992, du compte de fonctionnement pour un montant de char-

ges de Fr. 49'669'321,08 et de recettes de Fr. 50'637'538,73, laissant un excédent de revenus de Fr. 968'217,65.

Le compte d'investissement et le financement du compte d'investissement sont également approuvés.

Approbation, à l'unanimité, des rapports administratif, financier, et des vérificateurs des comptes de la Fondation communale Vernier-Signal.

Approbation, à l'unanimité, des crédits budgétaires supplémentaires pour 1992 pour un montant de Fr. 1'716'102,97.

Adoption d'une motion de Mme MARTENET (E) concernant la représentation de la Commune au sein du Conseil d'administration du futur établissement de droit public «Aéroport International de Genève» et d'une motion de M. VEZ (Pdt) pour l'installation de jeux d'enfants et la plantation d'une haie sur l'esplanade de Poussy à Vernier.

Une pétition d'habitants de l'avenue de Crozet concernant le système de parcage sur cette artère a été renvoyée à la Commission des pétitions.



A l'unanimité également les conseillers donnent un préavis favorable au projet de loi modifiant le régime des zones de construction, prévoyant la création d'une zone de développement industriel à l'angle de la route du Bois-des-Frères et du chemin Barde. Ce périmètre de 6'437 m² est actuellement situé en 5ème zone (villas) et est occupé par des dépôts, des baraquements et, pour moitié, par l'entreposage de voitures.

Prochaines séances

12 octobre
16 novembre
21 décembre

Conseil municipal

Le Conseil municipal a procédé, dans sa séance du 18 mai dernier, à l'élection de son bureau dont vous trouverez la composition dans le compte rendu ci-dessus.

Conseil administratif

Dès le 1er juin, M. **Christophe ISELI** (DC) assume la présidence du Conseil administratif et porte, conformément à la loi, le titre de **Maire**.

La vice-présidence est assurée par M. André CHILLIER (R)

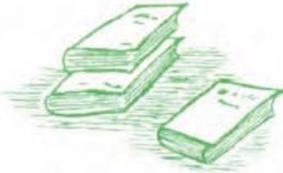
De gauche à droite:

MM. CHILLIER, ISELI (Maire) et Mme FALQUET





Bibliothèques



Horaire d'été 1993

Avanchets

du 29 juin au 31 juillet, **ouvert le lundi de 16 à 20h** uniquement

Châtelaine

du 29 juin au 17 septembre, **ouvert le jeudi de 16 à 20h** uniquement

Vernier

du 29 juin au 17 septembre, **ouvert le mardi de 16 à 20h** uniquement

Ordures ménagères - Compost

Dans le numéro «Spécial récupération» de novembre 1992, nous annonçons la mise sur pied, au Lignon, du ramassage séparé des déchets compostables et rappelions dans «Informations Vernier» de janvier et février 1993 le planning de réalisation de cette opération, le démarrage de la levée séparée étant programmé pour mars 1993.

Cependant quelques difficultés imprévisibles ont quelque peu retardé la mise en route de ce programme de récupération, notamment le problème de l'incorporation des poubelles «vertes» dans le bail des appartements, l'emplacement des conteneurs «verts» et leur mise en place ainsi que les travaux de réfection du parking situé devant les immeubles 66 à 84 de l'avenue du Lignon.

Actuellement la distribution des poubelles «vertes» a commencé.



Service social

Anniversaires Aînés

Deux personnes ont fêté leur anniversaire ce mois-ci :

Madame Lilia DE CAZOTTE,
Route d'Aire 187,
a fêté le 29 mai ses 95 ans.

Madame Jeanne MEYER,
Avenue des Libellules 20,
a fêté le 3 mai ses 90 ans.

A toutes les deux nos meilleurs voeux !

Chômeurs, chômeuses

Un groupe de chômeurs s'est constitué dans la commune et se retrouve tous les

jeudis de 9h à 12h
Maison de quartier d'Aire-Le Lignon, 12 bis, chemin Nicolas-Bogueret

Afin :

- d'être mieux informés
- de connaître ses droits
- de s'entraider pour des démarches administratives
- de passer un moment convivial
- de favoriser une solidarité entre chômeurs et salariés



Carte de visite

Des Entreprises et Etablissements
de la Commune de Vernier

A. MANGOLA & CIE

Fabrique de fenêtres et façades bois, métal, PVC
Route du Bois-des-Frères 48, 1219 Aire

Une entreprise genevoise plus que centenaire.

Fondée à Carouge en 1890 et installée à Vernier dans ses locaux actuels depuis 1967.

La construction de fenêtres et façades a fait l'objet d'une véritable spécialisation de A. MANGOLA & CIE. En effet, son équipe de collabora-

teurs techniques est en mesure de réaliser tous les projets de fenêtres et façades en bois, métal, PVC ou construction aluminium.

A. MANGOLA & CIE a, dès les années 1960, fourni entre autres les fenêtres et façades de la Cité du Lignon, de nombreux immeubles de la Cité satellite de Meyrin ainsi que de la Cité nouvelle à Onex.

En 1968, A. MANGOLA & CIE a fabriqué, à Genève, les premières fenêtres en PVC pour répondre au succès rencontré par ce nouveau produit et par le développement de la rénovation de bâtiments.

A. MANGOLA & CIE s'est équipée d'une chaîne de fabrication informatisée permettant la production rationnelle de fenêtres en PVC. D'importants groupes d'immeubles ont été équipés de fenêtres PVC, notamment les immeubles Maisonneuve, Charmilles et actuellement les immeubles construits par la commune de Vernier au chemin de Poussy sont réalisés avec des fenêtres PVC.

La recherche et le développement constant ont permis de créer des fenêtres isolantes extrêmement performantes. L'isolation phonique et thermique de ces fenêtres garantit un confort total dans les conditions les plus difficiles.

Le développement décrit ci-dessus illustre bien le dynamisme d'une direction jeune et entreprenante, mais la meilleure preuve en est sa nombreuse clientèle, tant privée que publique, qui a bénéficié des études et travaux exécutés dans les bureaux et ateliers de A. MANGOLA & CIE selon le mot d'ordre : **qualité traditionnelle - conception d'avant-garde.**

A. MANGOLA & CIE
en quelques chiffres

Adresse:

Route du Bois-des-Frères 48, 1219 Aire

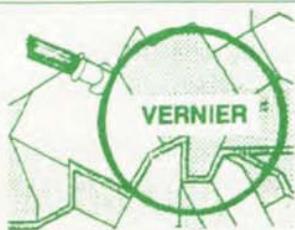
Succursale à Lausanne

Année de fondation 1890

Effectif 85 personnes

Chiffre d'affaires 20 millions

Surface d'usine 5000 m²



Savoir... participer

Baisse de la population de notre commune en 1992 :

0,98%

C'est la plus forte diminution enregistrée ces 10 dernières années.

La plus forte croissance s'était située en 1988 : 2,52%.

A VOUS DE JOUER

Cet espace vous est réservé



Faites-nous part de vos propositions, remarques, critiques, suggestions, opinions, etc. de vos récits, anecdotes du présent ou du passé (illustrations à l'appui bienvenues).

Les caricatures, dessins, concernant des événements en relation avec la commune, sont les bienvenus.

A. DEWARRAT & G. CATTANEO S.A.

INSTALLATIONS SANITAIRES

FERBLANTERIE

CUISINE MOBALPA

CHAUFFAGE GAZ

Rue du Village 54 - 1214 Vernier - Tél. 341 37 30 - Fax 341 02 74



RUE GRANGE-LÉVRIER 21
1220 AVANCHET-PARC
Tél. 022/796 28 50



MEC-MEUBLES

20, boulevard du Pont-d'Arve. Tél. 29 66 50

Des Prix Imbattables

Matelas - Lits - Sommiers
Meubles rustiques et tous styles.

Paul Gothuey

Un vrai Discount - Venez comparer

entreprise DROUX

Nettoyage et revision de citernes à mazout
DéTECTEURS de fuites à vacuum VAPROTEC
Bassins de rétention système VATAG
Réfection de citernes en polyester

Ch. de la Tourelle 12
Case postale 237, 1211 GENÈVE 19
Tél. (022) 788 21 43
Fax (022) 788 21 47
Natel 077/21 69 53

Vincent PELLERITI



MENUISERIE - AGENCEMENT
ÉBÉNISTERIE

Réparations en tous genres

115, route de Vernier - 1219 Châtelaïne
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25



Héliographie du Lignon

MiniMax S.A.

Héliographie
Photocopies noir/blanc
Photocopies couleurs laser
Agrandissement/Réduction
Reliures

SERVICE DE LIVRAISON
PARKING ASSURÉ

32, rte du Bois-des-Frères, 1219 Le Lignon
Tél. 796 44 90

ENTREPRISE EN INSTALLATION
CHAUFFAGES CENTRAUX

Ernest AHAMMER

MAÎTRISE FÉDÉRALE EN CHAUFFAGE

BUREAU:
91, avenue de Châtelaïne
1219 Châtelaïne
Tél. 796 74 74

ATELIER:
115, route de Vernier
1219 Châtelaïne
Tél. 796 84 81

POMPES FUNÈBRES

GÉNÉRALES SA

AV. CARDINAL-MERMILLOD 46 CAROUGE-GENÈVE

JOUR ET NUIT

342 30 60

ENTREPRISE DU GROUPE POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES SA



Claude JORAND

Pour tous vos problèmes
d'infiltration d'eau

dans sous-sol, cave,
parking.

20 ans d'expériences

21, chemin Delay
1214 VERNIER
tél. 341 25 54 - Fax 341 46 01

Entreprise générale d'électricité
Jean-François BONDAT SA

Maîtrise Fédérale
Concessionnaire
des Services Industriels
et de l'Administration
des Téléphones

51 bis, rue du Village
1214 vernier
Tél. (022) 341 22 40
Fax (022) 341 39 00

SRO-KUNDIG^{SA}

ARTS GRAPHIQUES ET COMMUNICATION

AVANT TOUT: FAIRE
IMPRESSION»!

49, CH. DE L'ÉTANG - CP 451
CH - 1219 CHATELAINE / GE



TÉLÉPHONE (022) 796 57 77
TÉLÉFAX (022) 796 65 02



Eurocard UBS La Carte.

Adressez-vous à votre UBS pour bénéficier d'un conseil personnalisé concernant l'Eurocard UBS et ses multiples atouts. Nous vous renseignons volontiers.

Réussir ensemble.



Succursale de Vernier : Rue du Village 28 - Tél. 341 15 40

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

l'hypermarché frais + meilleur marché!



HORAIRE
D'OUVERTURE
LU-VE 9-19h
SA 8-17h
Sans interruption

plus de 60'000 articles Alimentaire et Non-Alimentaire



JUMBO Hypermarché Vernier

P Blandonnet
A côté de l'aéroport

Pour célébrer dix ans d'activité, Vernier sur Rock dresse un chapiteau de 2500 places en plein village de Vernier et invite à venir y faire la fête

Liftiba et Calvin Russel

le mercredi 30 juin

Le rock latin des Florentins associés au rock blues roots du Texan nous promettent une longue et très chaude soirée d'été.

Liftiba, le groupe de Piero Pelù, a laissé des souvenirs mémorables lors de ses derniers passages genevois et «Terremoto», leur dernier album a popularisé la puissance de leur son. Vernier sur Rock, qui marque un goût certain pour le rock latin (l'Espagne de Frontera, il y a deux ans, celle de Loquillo, cet automne) n'allait pas manquer de donner l'occasion à tout le monde d'apprécier une fois encore cette année le charisme légendaire d'un frontman «diabolique».

Quant à Calvin Russel, qui n'a pas en mémoire son visage marqué par une vie vouée à célébrer la liberté. Depuis 1990, au fil de trois albums, l'Europe reconnaît dans les chansons de Calvin un écho de ce qu'il y a de plus authentique dans la tradition musicale du sud des Etats-Unis. Histoire de donner un coup de chapeau à cette tradition, Vernier sur Rock se réjouit d'accueillir sur sa scène cet éternel émigré, inspiré par le blues.

Ce concert du 30 juin est exceptionnel à plus d'un titre. Comme on le sait, depuis dix ans Vernier sur Rock organise deux manifestations par année : au printemps, un festival à l'ABARC ouvert aux groupes suisses et régionaux et, en novembre, trois jours de festival à la Salle des fêtes du Lignon avec des grands noms du rock contemporain, largement soutenues par la Commune

de Vernier qui a permis à Vernier sur Rock, malgré sa situation périphérique, de devenir l'un des principaux acteurs du rock genevois.

En bonne logique, il convenait de rappeler à quel point le rock appartient à la vie culturelle verniolane en l'installant au milieu du village.

Soulignons, une fois encore, à l'occasion de cet anniversaire, ce qui fait la particularité de Vernier sur Rock. Le collectif d'organisation est formé par des représentants de Centres de loisirs de la commune de Vernier (Abarc, Maison de quartier Aïre-Le Lignon, La Carambole, l'Eclipse) qui font de la culture rock un terrain de dialogue. Depuis dix ans, ce sont des milliers d'adolescents qui ont réuni leurs forces pour permettre la réalisation de toutes ces manifestations.

En mettant sur pied ce concert supplémentaire, Vernier sur Rock ne se contente pas de souffler les bougies mais voudrait également esquisser son avenir : il apparaît de plus en plus nettement que Vernier sur Rock a le potentiel nécessaire pour rassembler toutes les énergies afin d'organiser des concerts tout au long de l'année si le festival dispose d'un lieu permanent. En même temps qu'il ouvre les feux des festivals de l'été, ce concert sous chapiteau est comme une première pierre symbolique de cette future salle de concert supplémentaire à Genève.

Enfin, pour le côté pratique de cette manifestation, elle se déroulera dans la grande tradition de convivialité qui caractérise Vernier sur Rock.

Prix d'entrée populaire Fr. 28.--

Bars.

Accès aisé avec parkings à disposition dans le périmètre.

Arrêt du **bus No 6** à proximité, d'autant plus recommandé que les concerts se terminent à 23h pour d'évidentes raisons de confort de la population.

Ouverture des portes : 19h30

Concerts :

Calvin Russel, dès 20h -

Liftiba, dès 21h30

Prélocation :

Ticket Service tél. 156.73.11

Sounds tél. (022) 328.14.11

Stands Info Balexert
tél. (022) 796 96 41

PTT, Poste du Mont-Blanc
tél.(022) 739.27.46

**VERNIER
SUR
ROCK**

Radio

Sigle	Fréquence
RSR 1	48.25
RSR 2	55.25
RSR 3	133.25
France Musique	140.25
France Inter	147.25
France Culture	154.25
NRJ	161.25
Radio Cité	168.25
Radio Plus	189.25
Europe 2	196.25
DSR 1	203.25
RSI 1	210.25
SWF 1	217.25
SWF 3	225.25
BR 1	232.25
BR 4	239.25
ORF 1	246.25
ORF 3	254.25
AFN	261.25
Radio 74	268.25
Radio Nostalgie	275.25
Radio Lac	282.25
Radio Tonic	289.25
	296.25
	303.25
	427.25

Télévision

Sigle	Fréquence
TSI	87.85
TCR	88.60
RTP	90.25
M6	90.85
ARTE	91.60
TVE	92.50
CNN	93.25
8MB	93.85
SSR	94.60
TFI	95.50
FR2	96.25
FR3	97.30
ARD	97.60
SRG	98.50
INFO	99.25
ORF 1	99.85
EURO 2	100.30
ZDF	101.50
TV5	102.85
SUPER	103.30
RAI 1	104.50
C+	105.25
MTV	105.85
EURO NEWS	
S+	
PILOTE	

Radio digitale

Fréquence 118MHz

Sigle	Canal
Classique	1
Light	2
Intercontinental	3
RSR 1	4
DRS 1	5
RSI 1	6
RSR 3	7
DRS 3	8
RSI 3	9
OPUS Radio	10
Radio Evviva	11
HECTOR Ra-	12
dio	13
Canal 3	14
Radio RAI	15
BBC	16

NB : Pour utiliser ce service fourni par le câble, il est nécessaire de disposer d'un tuner numérique complémentaire à la chaîne hi-fi.

Promotions - sondage

Suite au changement des Promotions en 1992, la Mairie a questionné les parents des écoles enfantines de notre commune au moyen d'une lettre explicative.

Quelques chiffres

Lettres envoyées : 1100
 Lettres reçues : 413
 Pour l'ancienne formule : 120
 Pour la nouvelle formule : 220
 Pour les deux : 5
 Pour la suppression : 5
 Pour une fête par quartier : 23
 Sans avis : 40

Rendez-vous :
le samedi 3 juillet

Suite à ces résultats et aux diverses remarques, les autorités ont choisi de maintenir la fête des Promotions sous la forme «fête villageoise ouverte à tous».

Dans les 120 réponses pour l'ancienne formule, une remarque unanime : c'est aux enseignants de s'occuper des enfants pendant la fête. De ma part, une question : 413 réponses sur 1100; manque d'intérêt, de soucis ? En tout cas pas de la part des associations et sociétés qui depuis février organisent les Promotions 1993. Merci à tous ceux et celles qui ont répondu au sondage.

Gabrielle FALQUET
 Conseillère administrative



Les journaux de quartier

Dès leur fondation, les associations de quartier ont pu constater que parfois bien des problèmes mineurs prenaient de l'ampleur par un manque d'information aux habitants, «Informations Vernier» étant de création récente.

Ce besoin de communication entre la population, les autorités et même en-

tre les responsables d'une société et leurs membres, a donc incité les diverses associations de quartier à éditer un bulletin d'information et c'est ainsi que sont nés ces divers journaux qui ont pour titre :

L'Air de Châtelaine, L'Echo d'Aire-Le Lignon, Avanchet-Spot, L'Orpailleur, Vivre les Avanchets, etc.

Certes, il s'agit-là d'un très gros investissement tant sur le plan financier que sur le plan humain, quand il faut régulièrement «sortir» le journal, mais il s'agit aussi de conserver ainsi les spécificités de chaque quartier de notre commune.

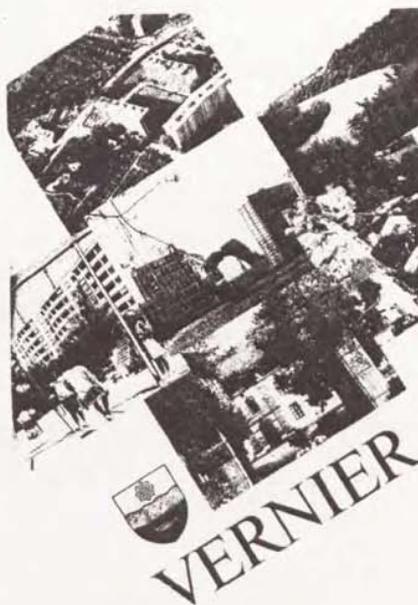


Autres publications

Dans le but d'apporter à la population de la commune des informations utiles qui, sous une forme condensée, donnent une vue d'ensemble des aspects politique, économique, culturel et social de la collectivité verniolane, ainsi que quelques renseignements pratiques. Les Autorités ont accepté l'offre de la Maison d'édition MDL S.A. à Lausanne de réaliser une brochure distribuée gratuitement dans tous les ménages communaux.

Elle contient des renseignements pratiques dont la validité est censée durer un certain temps, mais qui peut aussi être dépassée lors de la distribution.

Nous remercions la population de sa compréhension et de sa collaboration, en nous indiquant toute erreur, tout changement constaté.



Par ailleurs, d'autres publications paraissent ponctuellement, éditées par divers groupements ou sociétés présentant leurs activités, leurs prestations, par exemple les services de l'Hospice général, les aides familiales, les aides ménagères, la Commission cantonale des centres de loisirs et de rencontres, etc.

Relevons également que le Club Hygiénique de Châtelaine édite un bulletin «La Palme» qui relate la vie des différentes sections.

Bien entendu, cette liste ne saurait être exhaustive, mais simplement un exemple de l'effort de chacun pour améliorer l'information publique.

La continuation... une fête ouverte à tous

La traditionnelle **fête des Promotions**, marquant la fin de l'année scolaire des élèves de la commune, se déroulera le

samedi 3 juillet

Comme l'an dernier, les Autorités communales, en collaboration avec les inspectrices, les enseignants, les associations et les sociétés locales, ont mis sur pied l'organisation de cette fête enfantine et espèrent vous rencontrer très nombreux à cette fête des enfants ouverte à tous.

Programme

14h15 Départ des bus pour Vernier, depuis chaque école

14h30 Cortège dans la rue du Village, aller et retour

Les écoles défilent dans l'ordre suivant :

Ecole du Lignon III
Ecole d'Aire
Ecole des Libellules
Ecole de Châtelaine
Ecole d'Avanchet-Salève
Ecole d'Avanchet-Jura
Ecole de Balexert
Ecole de Vernier-Place
Ecole des Ranches

avec le concours notamment de :

la Fanfare municipale de Plainpalais, Les Cadets annemassiens, la Fanfare de Gilly (VD),

la Fanfare municipale de Vernier, Fanfare La Villageoise de Pomy (VD).

Dès 15h Animation ouverte à tous :
- Manèges forains - poneys - jeux divers animés par les sociétés communales
- Stands de boissons et de restauration (saucisses, frites, glaces, tartines, raclettes, etc.)
- Animation musicale par les fanfares.

Dès 17h Spectacle pour enfants offert par la Commune avec
Gaby MARCHAND

Dès la fin du spectacle, la fête continue ... avec buvette et restauration et le Bal des Promotions gratuit. La fête se déroulera par n'importe quel temps.

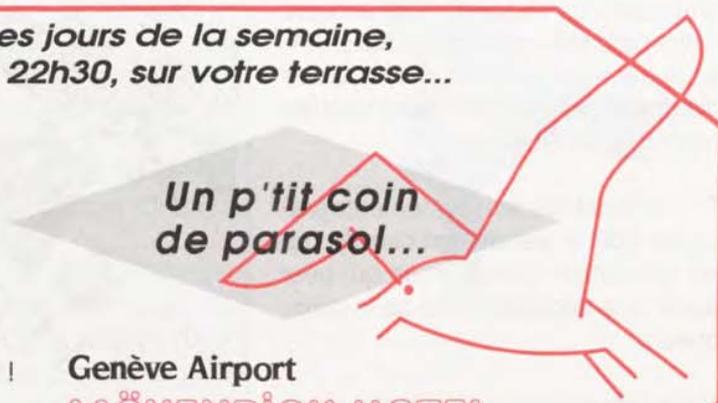
*Tout l'été et tous les jours de la semaine,
non-stop de 11h00 à 22h30, sur votre terrasse...*



MÖVENPICK



Notre carte de mets sélectionnés
et des glaces Mövenpick bien sûr !



Un p'tit coin
de parasol...

Genève Airport

MÖVENPICK HOTEL

Cadett

21, avenue de Mategnin - 1217 Meyrin - Tél. 785.02.03